

## Les protestants vus par l'Église catholique à travers les mots qui les désignent

On apprend à l'école que la particularité de l'Histoire est l'utilisation de sources écrites. Mais l'Histoire est aussi un récit des événements du passé, destiné à mieux comprendre. Les mots ont donc une importance toute particulière ; ceux que l'on utilise pour rendre compte, mais aussi ceux rencontrés dans les documents de l'époque pour désigner le monde environnant. Voici quelques exemples des mots ou expressions utilisés au XVII<sup>e</sup> siècle par les catholiques pour désigner les protestants ou leur religion.

Lors de mon étude portant sur les abjurations des protestants provençaux, j'ai fait un relevé exhaustif de toutes les manières utilisées par les catholiques pour les désigner. Ce sont des mots ou périphrases que l'on trouve dans les actes notariés aussi bien que dans les registres paroissiaux ou même dans des rapports d'assemblées de communautés.

### **Désignant la religion protestante :**

*Monstre d'hérésie*  
*Hérésie damnable de l'impie Calvin*  
*Hérésie de Calvin*  
*Hérésie(s) de la Religion Prétendue Réformée*  
*Fausse religion et hérésie de Calvin*  
*Hérésie dite calvinisme*  
*Religion Prétendue*  
*Religion Prétendue Réformée (RPR)*  
*Religion de Jean Calvin, dite protestante*  
*Religion de Jean Calvin dite prétendue et réformée*  
*Religion calviniste*  
*Erreurs bâties par la doctrine de Luther et Calvin*  
*Erreurs bâties et fausses doctrines de la prétendue religion, dite communément hérésie de Jean Calvin*  
*Hérésie de la Religion Prétendue Réformée reconnue pour fausse et hérétique*  
*Mauvaise doctrine.*

### **Désignant les protestants :**

*Religionnaires*  
*Ennemis de la religion*  
*Vaudois et hérétiques*  
*Ceux de la Religion Prétendue Réformée*

Ces mots disent assez clairement l'idée que se faisaient les catholiques de la religion de Calvin. L'Édit de Nantes proclamait bien la coexistence légale des deux religions, mais du chemin restait à faire dans l'idée de tolérance <sup>1</sup> religieuse et même dans celle de cohabitation.

---

<sup>1</sup> . Si la tolérance a aujourd'hui une connotation positive, il n'en était pas ainsi à l'époque moderne. Ce que l'on tolérait était un mal, accepté pour éviter un mal encore plus grand. En l'occurrence, les guerres de religion.

On notera tout d'abord la fréquence du terme *hérésie*. Furetière<sup>2</sup> dans son dictionnaire, définit ainsi le mot religion : « *Culte du vray Dieu* » accompagné des « *cérémonies par lesquelles on témoigne qu'on l'adore dans son cœur* ». Il ajoute que « *la vraie religion est la Catholique, Apostolique et Romaine* ». Quant à l'hérésie, toujours selon Furetière, il s'agit d'une « *espèce d'infidélité qui se rapporte à ceux qui ont professé la foi du Christ et qui en altèrent les dogmes.* » Du point de vue catholique, le protestantisme est une hérésie car l'Église Catholique n'admet aucune déviance des dogmes. Ceux-ci sont indiscutables. La chose la plus importante, moult fois évoquée dans les textes, est de croire d'abord en l'Église, le respect des dogmes en découlant naturellement. C'est une approche complètement différente de l'approche réformée qui elle, privilégie l'accès individuel à Dieu. Le terme hérésie est parfois qualifiée de damnable, pour accentuer le danger qu'il y a à s'y frotter de trop près. Dans les mentalités de l'époque, le salut de l'âme est une préoccupation importante, tout un chacun s'en inquiète. L'argument est donc de taille.

L'hérésie est contre nature, c'est une sorte de monstre, image que l'on retrouve communément aussi dans l'iconographie allégorique. Le monstre est destiné à effrayer ceux qui pourraient être tentés. Nous sommes dans le registre de la peur, de la menace, comme le seront par exemple les pressions législatives et harcèlements divers à partir de 1661.

On s'applique également à mettre en exergue le côté erroné de la religion protestante (*erreurs et fausses doctrines*) ; il n'y a qu'une religion détentrice de vérité, le catholicisme. Cela va même jusqu'à dénier au protestantisme le statut de religion, ce que l'on comprend mieux en relisant la définition de Furetière (« *La vraie religion est la Catholique, Apostolique et Romaine* »). Le statut de religion est remis en cause concernant le protestantisme. Une seule doctrine, comme le montre la définition de Furetière, a droit à ce titre : le catholicisme.

Les réformateurs ne sont pas oubliés, surtout Calvin qualifié d'impie, c'est-à-dire d'homme sans religion ni foi. Luther est aussi mentionné même si les protestants provençaux sont calvinistes et non luthériens. Le terme calvinisme employé quelquefois signifie peut-être que l'utilisateur a conscience de la spécificité des protestants provençaux ; resitué dans son contexte, il est fortement connoté négativement.

Le terme "*protestants*" n'est pas courant à cette époque en Provence. Ce terme fut utilisé pour la première fois lors de la diète de Spire en 1529 quand les princes favorables à Luther s'élevèrent contre Charles Quint qui voulait annuler la concession faite précédemment leur donnant le droit d'opter pour la réforme luthérienne.

Les protestants sont donc couramment qualifiés de religionnaires ou de ceux de la R.P.R. mais on trouve aussi l'épithète d'ennemis de la religion, ce qui fait d'eux des personnes dangereuses et hostiles à la seule religion méritant ce nom, le catholicisme. Qui dit "ennemi" dit "personne dangereuse", malveillante, méritant d'être poursuivie.

Enfin, en Provence on retrouve l'expression *Vaudois et hérétiques* témoignant de la mémoire conservée du passé vaudois d'une grande partie de la communauté protestante.

À l'heure actuelle, les mots ont tendance à édulcorer le réel, ils ont du mal à dire certains états de fait et l'on déplore souvent le décalage entre le dire et le faire, entre le dire et le penser. Ce n'était pas le cas au XVII<sup>e</sup> siècle. On pourrait être surpris de ce que nous pourrions qualifier d'un manque de tolérance ou d'ouverture d'esprit de la part de l'Église catholique. Pour éviter tout jugement anachronique, il faut se souvenir de ce qu'est l'Église Catholique de cette époque ; non seulement elle n'admet ni déviance ni opinion particulière en matière de dogme mais c'est pour elle un devoir de ramener, par tous les

<sup>2</sup> . FURETIÈRE Antoine, *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et les arts*, Édition originale : 1690, Réédition : SNL-Le Robert, Paris 1878.

moyens, ceux qui s'en écartent. L'Église tridentine est dépositaire de la Vérité ; elle a en face d'elle des hérétiques, souvent comparés à des malades ou à des enfants indisciplinés qu'il faut guérir ou corriger : « *les laisser faire ou les laisser périr serait une fausse et cruelle bonté* »<sup>3</sup>. L'Église a donc le devoir de les secourir y compris contre leur gré. Ne rien faire serait considéré comme "non-assistance à âme en danger". Ainsi on comprend mieux le vocabulaire utilisé à l'encontre des protestants et de leur religion. Il est en accord avec les événements qui se produiront tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle.

Si l'Édit de Nantes a montré une volonté politique de pacification en permettant la coexistence légale des deux religions, il n'en reste pas moins que la tolérance qu'il voulait était d'ordre civil ; jamais l'Église catholique n'y a adhéré. Pierre Goubert<sup>4</sup> résume parfaitement cet aspect des mentalités que nous ne devons jamais oublier quand nous nous intéressons à la question religieuse au XVII<sup>e</sup> siècle : « *Il nous est difficile de saisir à quel point le dualisme religieux dicté par le désir de paix et de réalisme politique pouvait paraître anormal, sinon monstrueux à la plupart des bonnes âmes de ce temps.* »

---

<sup>3</sup> . Augustin d'Hippone, *Lettres*, présentées par M. Poujoulat, Librairie liturgique catholique, Paris 1858, p 539.

<sup>4</sup> . Pierre Goubert, "Louis XIV : la faute", in *Réforme*, n° spécial 23.03.1985, p 15.